

**Eglise Evangélique Luthérienne de France  
Eglise Réformée de France**

**PAROLE, PARENTALITE, ESPERANCE :**

**Quels repères pour les familles ?**

Sochaux 2007

# SOMMAIRE GENERAL

<b>Introduction .....</b>	<b>3</b>
<b>Histoire et synthèse du travail préparatoire .....</b>	<b>5</b>
- rapport sur la méthode de travail des Rapporteurs nationaux	
- synthèse des avis des synodes régionaux	
<b>Eléments de réflexion des Rapporteurs nationaux.....</b>	<b>12</b>
- Parole, Parentalité	
- Espérance	
- Loi et Grâce	
- Transmission	
<b>Projet d'avis .....</b>	<b>23</b>

# INTRODUCTION

Pour la première fois, les Eglises Réformée de France et Évangélique Luthérienne de France ont travaillé ensemble le thème synodal, réalisant un parcours commun depuis le choix du thème par le conseil commun aux deux églises en septembre 2005, jusqu'à l'avis final qui sera élaboré au cours des séances communes aux deux synodes nationaux, se tenant à Sochaux en mai 2007.

Cette collaboration est le résultat d'un rapprochement progressif entre les deux Eglises. Il a débuté par le choix d'un même thème en 2004 en vue de leurs synodes respectifs en 2005. Mais le thème a été travaillé de manière autonome ou séparé par chaque église qui a élaboré un avis lors de son propre synode national.

Nommés en septembre 2005 par le conseil commun luthéro-réformé, les deux rapporteurs nationaux de chaque Eglise, ont mis en commun leurs expériences, compétences et préoccupations pour proposer la parentalité<sup>1</sup>, comme porte d'entrée principale du thème synodal et élaborer un dossier préparatoire. Celui-ci a été le reflet du travail d'une équipe, mais aussi des convictions de chacun de ses membres.

Le dossier final qui vous est ici présenté par le groupe des rapporteurs nationaux s'inscrit dans cette démarche. Il s'appuie sur un mode de fonctionnement collégial, basé sur le partage, la mise en commun et le consensus.

## Le thème :

**Parole, Parentalité, Espérance : quels repères pour les familles ?** proposé cette année à la réflexion commune des synodes nationaux, est le prolongement du sujet commun traité lors des synodes nationaux de l'ERF et de l'EELF en 2005.

Le thème de l'autorité est le lien entre ces synodes successifs. Ce lien a été annoncé dès 2005. Il était déjà envisagé de décliner ce thème à différents niveaux et sur plusieurs synodes.

Amorcé sous l'angle éthique, citoyen et ecclésial en 2005 à travers la question *Confesser Jésus Christ dans une société laïque- Qu'est-ce qui fait autorité dans notre vie ?*, il est abordé cette année sous un angle particulier et personnel, celui de la famille. Le thème synodal s'intéresse de manière concrète à la multiplicité des liens qui peuvent faire la famille et qui peuvent relier ses membres à l'Eglise.

Le thème de la parentalité, dans le cadre de la famille, s'est rapidement imposé aux rapporteurs nationaux comme le meilleur choix parmi les alternatives possibles. En effet, aborder la question de l'autorité dans le cadre de la sphère privée renvoie chacun à la question du couple et à la question de la famille. Or le thème du couple a déjà été abordé lors d'un précédent synode national de l'ERF. De plus, Théovie a produit un important dossier sur le thème de la conjugalité. Les rapporteurs nationaux ont soutenu le choix de la parentalité, en s'engageant à ne pas perdre de vue que le couple préexiste à la famille.

Pour aborder un sujet aussi vaste que celui de la famille et sur lequel tout a été dit et répété, les rapporteurs nationaux ont fait le choix des portes d'entrée multiples<sup>2</sup>. Il n'y a pas moins de

---

<sup>1</sup> La parentalité est l'ensemble des relations entre parents et enfants.

<sup>2</sup> Ce dossier est consultable sur internet : *Protestants.org* puis, *dossier Famille et Education* et ensuite *Famille et Parentalité*

trente-et-une questions dans les sept axes de réflexion proposés en ouverture du dossier, conçu pour présenter le thème synodal aux régions. L'esprit d'ouverture a présidé aux choix des nombreux textes, articles, réflexions, outils du dossier documentaire. La démarche pédagogique adoptée a été de proposer plutôt que d'imposer, de soulever des interrogations plutôt que d'affirmer, de chercher plutôt que de trouver.

Les rapporteurs nationaux souhaitaient que chaque région, chaque conseil presbytéral, chaque paroisse ait la liberté de s'appropriier le thème chacun à sa manière et de le travailler ensemble avec humilité plutôt qu'avec certitude. Cet état d'esprit privilégiait le témoignage au discours savant. La posture souhaitée par les rapporteurs nationaux pour aborder le thème de la parentalité est celle du témoin. Elle concerne celui qui engage sa parole et s'y engage, parle de ce qu'il vit, ressent et croit. Cette posture a été adoptée par les rapporteurs nationaux dans chacun de leurs textes du dossier préparatoire. Ils ont énoncé des convictions, ont témoigné de ce qui était important pour eux dans le champ de la parentalité, ont affirmé des positions personnelles.

Les conseils nationaux des deux églises, à travers leurs présidents, ont énoncé dans une lettre introductive au dossier synodal, **les objectifs et les défis en jeu** lors du travail des églises locales, des ministres et des conseils presbytéraux.

Le thème synodal est amené à questionner chacun à trois niveaux différents et complémentaires : les niveaux personnel, social ou ecclésial et institutionnel.

Ce sujet interroge les représentations personnelles de la famille que chacun élabore au cours de son existence ; de ces représentations découlent des manières personnelles de concevoir la famille et de vivre en famille. La réflexion synodale offre ainsi à chacun la possibilité de s'impliquer personnellement dans le débat, d'échanger avec d'autres personnes questions et réponses, affirmations et réflexions.

Ce sujet interpelle aussi les églises dans leurs manières d'accueillir et d'accompagner les familles et les couples et de « gérer » en leurs seins les relations intergénérationnelles.

Enfin ce sujet questionne chacun, en tant que citoyen, sur les manières dont les institutions de notre pays organisent « la place et le rôle des familles dans la société ». Participer à la réflexion synodale offre à chacun la possibilité de s'impliquer collectivement dans des débats qui relèvent traditionnellement de la sphère privée.

Le thème synodal place donc les églises en situation de résoudre plusieurs défis ou de répondre à plusieurs questions :

#### **Une question de vocation :**

Le travail des synodes et les avis qu'ils formuleront, permettront-ils de confirmer le désir ou la volonté (énoncée lors du synode 2005) de *nos Eglises de témoigner, dans la société, d'une parole d'Évangile qui libère*, qui espère, qui fait vivre ?

#### **Une question de mission :**

*Nos Églises sauront-elles offrir un service à nos contemporains pour les aider à construire et à faire vivre leur famille ?*

#### **Une question de communion :**

*Nos Églises pourront-elles parler ensemble en manifestant ainsi la communion qu'elles confessent .*

**Parole, Parentalité, Espérance : quels repères pour les familles ?**

**HISTOIRE ET SYNTHÈSE DU TRAVAIL PRÉPARATOIRE**

# Rapport sur la méthode de travail des Rapporteurs nationaux

En septembre 2005, les deux conseils des Eglises ont décidé d'inscrire à l'ordre du jour de leur premier synode commun le thème de la famille à partir du titre :

## **Parole, Parentalité, Espérance : quels repères pour les familles ?**

Les deux Présidents de nos Eglises, le pasteur Tartier pour l'EELF et le pasteur Manoël pour l'ERF ont explicité l'orientation du sujet de la façon suivante :

*Le thème choisi cette année propose de continuer notre réflexion commune, cette fois dans le domaine éthique, à propos d'une question très actuelle et très concrète :*

*Aujourd'hui, la famille est en mutation, ce qui ne manque pas de nous interroger, ou de nous inquiéter.*

*Face à cette mutation, quelle espérance l'Evangile peut-il apporter ?*

*Quels regards bienveillants, quelles paroles de bénédiction pouvons-nous poser sur la famille et son évolution ?*

### **I – Se mettre au travail :**

Pour travailler le sujet et en être le catalyseur, quatre rapporteurs nationaux ont été sollicités : deux ont été désignés par l'ERF et deux par l'EELF:

Le pasteur Antoine Nouis et Edith Tartar-Godet pour l'ERF

Le pasteur Marianne Seckel et Nadine Camincher pour l'EELF.

La première rencontre à quatre, a eu lieu en septembre 2005, au cours d'un conseil luthéro-réformé. Le titre : « Parole, Parentalité, Espérance : quels repères pour les familles ? » laissait une large part et une grande liberté à l'expression de chacune des personnes qui pourrait se sentir intéressée par ce sujet.

Nous avons préparé un dossier destiné aux rapporteurs régionaux afin de leur proposer une méthode de travail et des outils, sachant que nous devions les rencontrer en janvier 2006.

A partir de notre motivation personnelle, chacun de nous a élaboré son propre texte de contribution qui a figuré dans le dossier et, ensemble, nous avons proposé sept axes de réflexions :

#### **1. Quels sont les sentiments au cœur des relations dans la famille ?**

Que veut dire aimer dans le cadre familial ?

Que signifie aujourd'hui s'engager pour la vie dans une relation conjugale ?

L'amour parental, filial est-il de l'ordre du désir, de l'obligation ?

Une famille peut-elle vivre sans amour ?

Comment aimer ?

Comment décrire des relations satisfaisantes entre parents et enfants ?

#### **2. Qu'est-ce qui est fondateur de la famille ?**

La famille, à quoi ça sert ?

Quel est l'idéal familial ?

La famille est-elle quelque chose de plus que le simple sentiment ?

Entre fidélité et authenticité, entre engagement et sincérité, quelle serait la juste articulation ?  
Quelles sont les fonctions et les finalités de la famille ? Amour exprimé entre conjoints, mettre un enfant au monde, organiser la vie quotidienne, éduquer, s'insérer dans la société, se tourner vers les autres, etc.

**3.** La famille transmet, qu'elle le veuille ou non : que veut-elle transmettre ?

Comment se positionne la famille par rapport aux diverses influences extérieures qui la traversent ou l'inondent ?

Ces différents lieux de transmission sont-ils d'égale valeur ?

Est-il suffisant d'avoir des convictions pour les transmettre ?

Est-ce que transmettre et faire autorité s'appuie sur une reconnaissance réciproque entre parents et enfants ?

Quels rôles les grands-parents peuvent-ils jouer dans la transmission ?

**4.** Comment transmettre en paroles et en actes des interdits, des limites, un cadre ?

La famille est-elle une institution marquée par la permanence, la sécurité, la protection ?

**5.** Que proposer face aux maltraitances dans la famille ?

Vis à vis des enfants, des conjoints, des personnes âgées ?

**6.** Qu'est-ce qui soutient la famille ?

Communauté, institutions, paroisse, famille élargie, maison familiale, etc.

Quel rôle l'Etat et les institutions jouent-ils dans le soutien à la conjugalité et à la parentalité ?

**7.** Quelles sont les petites et les grandes liturgies familiales ou quelles sont les pratiques régulières qui font la spécificité de la famille ? Rites réguliers (quotidiens, hebdomadaires, annuels), rites de passage (puberté, changement scolaire, retour de vacances, etc.).

Comment l'Eglise peut-elle aider les familles à construire des relations, à transmettre une culture, à donner du sens ?

## **II – Les rapporteurs régionaux :**

La rencontre avec les rapporteurs régionaux de l'ERF et de l'EELF a eu lieu en janvier 2006.

A cette réunion, nous avons constaté la présence importante du corps pastoral et du côté laïc la présence importante du corps médical, par rapport à quelques autres laïcs sans spécialité particulière dans ces deux domaines.

Chacun a pu exprimer son accord ou son désaccord par rapport au dossier que nous proposons.

La question souvent posée était la suivante : *qu'est ce que l'on doit faire ? Le sujet est trop vaste et les éléments confus... .*

Notre réponse a été : *vous êtes libres de travailler dans vos régions comme vous l'entendez, c'est-à-dire avec comme base de travail notre dossier ou d'inventer votre propre mode de travail .*

## **III – Le travail dans les régions :**

Les dossiers complets de préparation ont donc été envoyés dans les régions dès février 2006. Ils ont été également mis à disposition sur internet.

Les régions ont transmis tout ou partie des documents dans les paroisses. Les Conseils presbytéraux, des groupes d'étude biblique, des groupes de jeunes, des familles et des individuels se sont alors attelés à la réflexion en étudiant une ou plusieurs des *pistes de réflexion* telles qu'elles étaient proposées dans le dossier préparatoire.

Toutefois, quelques régions ont elles-mêmes élaboré leurs propres questionnaires plus ou moins proches du thème de départ, et ont reçu un nombre notable de réponses à leurs questionnaires.

D'autres régions ont écrit un nouveau texte, après avoir jugé que les propositions de travail de départ étaient trop touffues ou confuses.

Des régions ont prévu une suite à leur réflexion dans leur propre programme d'animation.

La notion de transmission a été également étudiée, mais vue l'ampleur du sujet, il a été souhaité par certaines régions que ce thème fasse l'objet de prochains synodes.

L'ensemble du travail en régions s'est déroulé entre février et septembre 2006.

Les rapporteurs régionaux ont ensuite présenté à leurs synodes d'automne un texte leur soumettant les réflexions des paroisses qui ont voté un avis.

#### **IV – Suite du travail des rapporteurs nationaux :**

Après avoir étudié les travaux des régions présentés dans les différents synodes, une synthèse en a été élaborée.

### **Synthèse des avis des synodes régionaux**

Le thème a été travaillé par tous les synodes, souvent après un travail d'enquête et de réflexion dans les Eglises locales.

Dans leur avis, la plupart des synodes ont eu certaines difficultés à poser théologiquement la question.

- D'une part, on ne sait pas toujours de quoi on parle tant la famille est actuellement en pleine mutation : a-t-on la même chose à dire à la famille traditionnelle, nucléaire, recomposée, monoparentale, éclatée ? Le synode de la région Ouest a parlé du *désarroi ressenti par certains des membres des Eglises locales devant les mutations de la famille*.
- D'autre part, nous ne trouvons pas de modèle de famille idéale dans la Bible. La diversité des familles que l'on trouve dans l'Écriture est aussi étendue, voire plus que celle de notre société. Le synode CAR explicite : *On trouve dans la Bible toutes ou presque toutes les situations que nous vivons aujourd'hui : l'amour, la haine, l'engagement, la déception, l'usure, le désir, la trahison, l'infidélité, la passion, la rupture, la tendresse, l'abandon, l'adoption, etc.* Cette difficulté à trouver une parole fondatrice transparaît dans un très petit nombre de références bibliques citées par les avis.

En outre, c'est la première fois depuis longtemps que les Eglises sont interrogées sur une question éthique et l'articulation entre l'éthique et la théologie n'est pas facile à manier. Cette difficulté a conduit le synode de la région Est à demander au Conseil national *d'encourager la CPLR à mettre sur pied, durant l'année 2007, un colloque qui fasse l'état des lieux des moyens de réflexions et de prises de position éthique dans nos Eglises*.

De façon ouverte ou implicite, tous les avis ont soulevé la question de la tension entre la loi et la grâce.

## La Loi :

Puisque le titre parle de parentalité, le synode SO invite à *ne pas minimiser l'importance de la Loi, de l'interdit. Il émane de l'amour : C'est parce que j'aime que je n'ai pas peur de poser un interdit*. Dans une société qui prône comme idéal une absence de contraintes, l'évangile nous appelle à ne pas nous conformer au siècle présent, mais à poser des paroles structurantes qui permettent de distinguer les rôles et les fonctions.

Devant cette situation, le synode CLR invite l'Eglise à poser des repères et des balises. *Quelles que soient les formes de vie familiale (hétérosexuelle, monoparentale, homosexuelle...) certains éléments symboliques doivent impérativement s'inscrire pour la construction de l'enfant : la différence des générations, la différence des sexes, les interdits fondamentaux de l'inceste et du meurtre (dont le viol). Une parole fiable aide à construire la confiance. Panneaux indicateurs et parapets de sécurité, les adultes présents (parents, ou personnes en position de parentalité) accompagnent cette construction.*

Le synode de Montbéliard a formalisé ce thème en intitulant un des paragraphes de son avis *Transmettre le décalogue*. Derrière cette expression se trouve le défi de *transmettre une identité, des racines, ce qui structure et fait grandir*.

Dans une société de plus en plus marquée par la privatisation des valeurs, de nombreux synodes n'ont pas hésité à rappeler que tout ne se vaut pas et qu'il est nécessaire de conserver des interdits et de poser des repères pour permettre à chacun de se situer. Le danger d'une parole de loi est le légalisme, c'est pourquoi, parallèlement à une parole de loi, tous les synodes ont souligné le rôle premier de la Grâce.

## La Grâce :

Le synode NN a accompagné son avis par une exhortation adressée aux familles qui commence par cette déclaration théologique : *Tel que tu es, tu es aimé de Dieu. Le regard bienveillant de Dieu est sur toi, tes parents, tes enfants, tes proches*. Le synode CAR rappelle dans la même veine que *nous croyons que Dieu aime et respecte de façon inconditionnelle et gratuite chacun : célibataires, concubins, mariés, divorcés, remariés, homosexuels, grands-parents, enfants... En Jésus-Christ, Dieu ne pose aucune condition à son amour et il connaît et les beautés et les faiblesses de notre condition humaine*.

La famille est un des lieux privilégiés où cette gratuité peut se vivre car elle est un lieu où chacun est considéré non en fonction de son utilité mais de sa simple existence.

A la suite de cette conviction théologique, le souci de tous les synodes a été de dire une parole bienveillante pour les familles. Le synode CLR rappelle que *la famille, donnée pour le bonheur de l'être humain est une bénédiction, elle fait partie du projet d'amour de Dieu*. Le synode RP confirme : *Nous voulons poser une parole de bénédiction sur la famille. Bénir, c'est dire du bien ; et nous croyons que nous pouvons dire du bien du rôle et des compétences des parents*.

Au nom de cette conviction théologique, le synode SO tire deux conséquences pratiques :

- *Un nouveau départ est toujours offert : Nous croyons que le pardon est toujours possible, qu'aucune situation n'est sans issue.*
- *Il y a plusieurs manières de « faire famille », notamment par l'adoption, la Procréation Médicalement Assistée, la cellule monoparentale, la famille recomposée ou l'homoparentalité.*

*Chacune de ces formes familiales, qu'il ne nous appartient pas de juger, est à accompagner et soutenir.*

La grâce est aussi une espérance, elle nous rappelle que, au-delà de nos échecs et de nos souffrances familiales, la promesse de Dieu demeure. Comme le rappelle de façon libératrice le synode RP : *Les familles présentées dans la Bible n'ont rien de classique ou rangé ; c'est une formidable espérance que Dieu se soit (quand même ou justement ?) servi d'elles pour se révéler !*

La tension entre la loi et la grâce est au creux de chacune de nos démarches de foi, elle est au cœur de ce que nous voulons transmettre. Le terme de parentalité que l'on trouve dans le titre a conduit les synodes à s'interroger sur ce thème de la transmission.

### **La transmission :**

L'inspection de Paris de l'EELF le rappelle avec force : *L'Eglise a pour mission de prêcher l'évangile. La transmission de la foi s'est faite de génération en génération* même si, de nos jours, cette mission apparaît comme problématique à beaucoup, dans sa forme plus que dans son objectif. Cette insistance sur la transmission tient probablement à l'énoncé du sujet qui a plus insisté sur les relations verticales (parentalité) au sein de la famille que sur les relations horizontales (conjugalité).

Le but de la transmission n'est pas de formater les enfants afin de les rendre semblables à leurs aînés mais de leur permettre de se structurer intérieurement. Le synode RP souligne que *le rôle des parents est de montrer à l'enfant / au jeune les voies permettant de franchir les obstacles... les valeurs que nous voulons transmettre sont la liberté... y compris la liberté de penser, croire et agir différemment ; la laïcité ; la responsabilité et l'apprentissage de l'effort ; le respect de l'autre, la gratuité, la disponibilité et l'hospitalité...* La transmission de ces valeurs s'accompagne de la structuration spirituelle des jeunes afin de leur apprendre à se positionner *dans une société devenue très normative et formatée.*

Face à cette mission de transmission, le synode de l'inspection de Paris exhorte l'Eglise à plus d'audace en *insistant auprès des parents pour leur indiquer qu'il est de leur mission éducative de faire découvrir l'Evangile et l'Eglise à leurs enfants.* Il regrette que *dans bien des familles, il est considéré que les enfants doivent choisir eux-mêmes leurs références.*

Certains synodes ont insisté sur le rôle et l'importance des grands-parents dans ce domaine de la transmission. Etant dégagés des responsabilités directement éducatives, ils peuvent jouer un rôle de confident pour évoquer les questions spirituelles.

Si elle ne veut pas être artificielle, cette transmission passe par le témoignage d'une vie de foi *habitée* qui laisse une place à la confiance et à la grâce. Comme le rappelle opportunément le synode de l'inspection de Paris, *il n'est pas nécessaire que la famille soit exemplaire pour transmettre valablement les valeurs spirituelles.*

### **Propositions :**

La réflexion dans les Eglises locales et dans les synodes a permis de dégager un certain nombre de propositions que nous voulons reprendre en conclusion de cette synthèse.

- Les ministres et les laïcs ont besoin de formation spécifique pour que les Eglises deviennent des lieux de parole, d'écoute et d'accompagnement pour les familles. Dans ce domaine une formation psychologique plus approfondie est souhaitée durant les études de théologie, avec

la possibilité d'un master spécialisé. Sans parler de grande spécialisation, de nombreux synodes ont évoqué la possibilité pour les Eglises locales de mettre en place des groupes de paroles pour parents et grands-parents...

- Un synode a proposé de retravailler la liturgie pour la bénédiction nuptiale pour tenir compte de la complexité des situations familiales. On propose notamment une liturgie particulière pour la bénédiction nuptiale des couples recomposés en imaginant une place pour les enfants des deux conjoints.

Ce même synode a demandé de retravailler la liturgie proposée pour le baptême et la présentation d'un enfant, là aussi pour tenir compte de la complexité des situations et pour insister sur la reconnaissance des deux partenaires en tant que parents.

- Plusieurs synodes ont invité l'Eglise à faire preuve de créativité afin d'imaginer des gestes/paroles/signes liturgiques pour accompagner les petits et grands événements de la vie familiale. Au-delà du remariage, ont été évoqués les anniversaires de mariage, le départ d'un jeune pour les études, la maladie et la guérison, les déménagements, le passage à la retraite...
- Enfin un synode a proposé aux Eglises de reprendre la question de la piété familiale et de faire un état des lieux de leurs richesses spirituelles et liturgiques dans ce domaine.

Toutes ces pistes montrent un souci d'adaptation afin d'aider l'Eglise à accomplir sa mission face à des familles en pleine mutation. N'ayant pas de recettes toutes faites à proposer, les synodes ont plaidé pour la créativité dans les domaines de la liturgie et des animations et pour la circulation des expériences.

**Parole, Parentalité, Espérance : quels repères pour les familles ?**

**ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION DES RAPPORTEURS NATIONAUX**

## Parole, Parentalité

« **Parole**, parentalité, espérance ». Ces trois mots présentent une haute valeur symbolique car ils sont chargés de multiples significations. Ils évoquent, pour chacun de nous, des séries d'images, de mots synonymes, de souvenirs, qui participent à la constitution de la chaîne signifiante particulière à chacun.

Ces trois mots se succèdent, dans un enchaînement qui ne doit rien au hasard.

La parole ne se réduit pas au langage des mots. La parole est signes, symboles, signifiants qui s'articulent les uns aux autres et permettent la constitution d'un Sujet qui *est* à travers la parole qu'il énonce.

Elle est première, *au commencement était le verbe*. La parole est à la fois point de départ et fondement de qui vient ou advient, de ce qui est ou devient.

Sans la parole, pas de commencement car l'humain reste dans les ténèbres de l'indifférenciation, de la confusion initiale où tout se ressemble où tout est équivalent. Seule la parole distingue, différencie en nommant de manière unique chaque être.

Dans le même mouvement de nomination, la parole sépare soi de l'autre et le relie symboliquement à l'autre. Elle instaure une distance physique et psychique à l'égard de soi-même et entre soi et l'autre. La parole met un terme à la confusion initiale et à la fusion relationnelle.

Le concept de **Parentalité** est récent. Il est peu connu et prend des significations diverses. Or il a une définition précise. Le dictionnaire Hachette le définit, en 2001, comme l'ensemble *des relations entre parents et enfants*.

La parentalité est traversée par la parole qui prépare et annonce les liens et les relations entre parents et enfants. Elle inscrit l'enfant dans une double origine : *Je suis ta mère. Je suis ton père*, signifiée par la différence des sexes et la différence des générations.

Elle rattache l'enfant à sa famille en le reconnaissant : *Je te reconnais comme mon fils ou ma fille*, en le nommant, en le situant dans sa génération et dans les générations. Elle lui permet de se constituer une identité de filiation en répondant à la question *de qui suis-je le fils ou la fille ?*.

La parole donne existence à la relation entre parents et enfants et consistance à la famille quand elle est un réseau de relations. La parole est à la fois acte et engagement.

D'un point de vue protestant, le concept de parentalité est particulièrement intéressant lorsqu'il est comparé au concept de famille.

La parentalité met l'accent sur la relation réciproque entre le parent et l'enfant ; la famille met l'accent sur la structure de parenté composée par un certain nombre de personnes de générations différentes.

La parentalité prend en compte l'individu, la famille s'intéresse au groupe.

La parentalité est un processus qui s'intéresse aux liens dynamiques et sans cesse en mouvements (car faits d'interactions réciproques) existant entre les individus, membres d'une famille.

La famille est un système, à la recherche permanente d'un état d'équilibre pour préserver le fonctionnement du groupe familial.

Le travail des régions autour du thème « Parole, Parentalité, Espérance... » met en évidence la quasi méconnaissance du concept de parentalité par les protestants ; notion qui a été peu prise en compte dans les rapports et projets d'avis.

Le thème de la famille a été principalement abordé et traité.

# Espérance

Au cours de ce dernier demi-siècle, les relations familiales ont évolué. Maurice Godelier relève trois modifications majeures<sup>1</sup>.

◆ L'accent mis sur le libre choix de l'autre dans la fondation du couple, choix libéré des contraintes et des conventions sociales, comme l'obligation morale de se marier dans son milieu, de transmettre un nom, de pérenniser une famille. Dans le même ordre d'idées, les amours adolescentes ne sont plus interdites, ce qui témoigne d'un regard différent sur la sexualité. Dans ce contexte, les couples sont fragilisés par la fluctuation dans sentiments, la disparition d'un désir/amour pour l'autre devenant une raison suffisante pour rompre une union et rendre l'individu disponible pour de nouveaux liens.

◆ La transformation des rapports entre les hommes et les femmes qui va vers une plus grande égalité entre les sexes dans tous les domaines de la vie sociale et personnelle. Les femmes sont entrées en nombre toujours plus grand dans la vie économique et apportent une contribution essentielle à la vie matérielle de leur couple et de leur famille. Ce faisant, elles acquièrent aussi plus d'autonomie vis-à-vis de leur conjoint ou de leur compagnon.

◆ La valorisation de l'enfance et de l'enfant qui occupe désormais une place beaucoup plus grande dans la vie affective et économique des familles. En même temps, les couples s'efforcent de se ménager des espaces propres à côté et au-delà de leurs tâches et responsabilités parentales. Avoir une famille nombreuse est un idéal beaucoup moins répandu qu'autrefois.

La rencontre de ces trois évolutions fait qu'on est en train de passer d'une structure familiale principalement organisée autour de l'alliance (le mariage), à une famille organisée autour de la descendance (les relations parents/enfants). Deux éléments font écho à cette mutation : la sexualité n'est plus liée au mariage ; et lorsqu'un homme et une femme se désunissent, ils demeurent, qu'ils le veulent ou non, père et mère du, ou des enfants qu'ils ont eus ensemble.

Qu'on s'en réjouisse ou qu'on le regrette ces évolutions marquent notre temps et interrogent les Églises sur leur discours. Au nom de l'Évangile de Jésus-Christ nous pouvons porter un regard positif sur ces évolutions même si on peut regretter certaines de leurs conséquences. L'Évangile nous invite aussi à porter un regard bienveillant sur l'entreprise humaine, c'est pourquoi nous voulons affirmer une parole d'Espérance sur les familles et leurs évolutions.

Théologiquement, l'espérance se différencie de l'espoir en ce qu'elle ne repose pas sur l'attente que les choses vont s'arranger mais sur les promesses de l'Évangile. Dans son livre qui imagine une autobiographie de Paul, François Vouga<sup>2</sup> met dans la bouche de l'apôtre cette méditation sur l'espérance : *Je ne pars pas avec l'espoir car j'ai été libéré de l'espoir, du besoin de tabler sur le futur, de remplir le présent par angoisse et par incertitude intérieure, de probabilités, de spéculations et d'assurances illusoires sur l'avenir. Rien n'est si incertain que l'espoir. J'ai appris, depuis le jour où l'Évangile a interrompu ma route vers Jérusalem et où il a cassé mon histoire en deux, à Damas, que la vie n'est pas faite d'espoir et qu'il importe de se préparer au lendemain en sachant qu'il ne nous appartient pas... Je ne veux ni ne peux m'encombrer d'espoir : l'événement de Damas m'a en effet libéré de l'espoir, par le don d'espérance... Tel est le don d'espérance que j'ai reçu : de vivre aujourd'hui dans la confiance, de m'y tenir fermement, avec persévérance, avec tout ce qu'il m'apportera, dans la certitude que le Père céleste qui m'a révélé son fils tient dans sa main le présent, le passé et l'avenir du monde.*

Cet appel à l'espérance nous conduit à poser un regard bienveillant sur les familles. Avec les synodes régionaux, nous voulons affirmer que la famille est une bénédiction pour l'humain et nous voulons prononcer une parole de bénédiction sur les hommes, les femmes et les enfants qui vivent ensemble. Plutôt que de nous plaindre des dérives individualistes et consuméristes, nous voulons nous réjouir chaque fois que nous voyons des hommes, des femmes et des enfants vivre dans l'amour, la solidarité, le partage et l'engagement des uns vis-à-vis des autres.

L'espérance nous conduit aussi à l'action en ce qu'elle est un anti-destin. Si le destin, dit : *C'est comme ça et on n'y peut rien*, l'Espérance dit : *C'est comme ça et on y peut quelque chose. Il n'est jamais vain d'appeler les familles à travailler la qualité de leurs relations, d'appeler les hommes et les femmes à l'amour et à la fidélité, d'appeler les parents à transmettre aux enfants, d'appeler les enfants à honorer leurs parents, d'appeler les familles à constituer des réseaux de partage et de solidarité.*

---

1. Maurice Godelier, *Métamorphoses de la parenté*, Paris, Bayard 2004, p 14 s.

2. François Vouga, *MOI, Paul*. Paris, Bayard pp 276-278.

## Loi et Grâce

En quoi cet important thème théologique prend-il place dans notre réflexion sur *la famille*, abordée plus particulièrement sous l'angle de la parentalité et selon un questionnement plus vaste autour de ce qui fait autorité dans nos vies ?

A la lecture des rapports et avis venant des dix synodes régionaux de nos Eglises Luthérienne et Réformée de France, est apparue comme une constante l'inquiétude, allant quelquefois jusqu'au désarroi, face aux évolutions et diversifications des structures familiales.

Inquiétude et perplexités vont cependant au-delà des constats et se manifestent par l'expression de la nécessité de pouvoir réaffirmer des limites, poser un cadre, rappeler **la Loi** et par la recherche de **repères**, comme le notait d'emblée la question incluse dans le titre du thème synodal.

Ainsi se dit l'urgence à situer l'autorité, au sens de *qui impose l'obéissance* mais aussi de *qui s'impose comme référence et permet la construction de chaque personne et l'avènement à des comportements responsables*.

Les synodes ont aussi insisté sur l'originalité d'une parole d'Eglise, l'originalité du message chrétien, à savoir l'annonce de la grâce première, la proclamation du pardon inconditionnel de Dieu en amont de nos existences, la **justification par la grâce seule**, à exprimer dans les contextes d'aujourd'hui et avec les mots d'aujourd'hui.

Comment articuler ces deux exigences ? Comment dire **l'interdit** structurant (littéralement la « parole entre », l'espace qui permet l'exercice de la liberté et celui du choix et de la responsabilité) et affirmer **l'amour de Dieu**, qui suffit à justifier la présence au monde de chacun, qui dit le pardon et les recommencements possibles, la *joie imprenable* ?

Serait-il incompatible de confesser un *Dieu bienveillant, riche en bonté et lent à la colère* et en même temps posant une limite à l'être humain et réprimant sévèrement la transgression de cette limite ?

Les Réformateurs ont discerné divers **usages de la Loi**, que nous rappelons en les illustrant par un exemple touchant au thème de la *parentalité* :

### 1. usage "politique" :

En ce sens, la loi permet la gestion de la société civile, elle favorise un bon fonctionnement des relations humaines ; la loi relève alors de la sagesse commune.

C'est à ce premier niveau d'usage de la loi que les synodes ont relevé l'importance d'une parole structurante, qui n'est pas propre à nos vies et fonctionnements d' Eglise. Rappeler l'importance d'une loi ou d'un système législatif, comme régulateur de la vie sociale n'est pas une spécificité chrétienne.

Cependant les chrétiens, - nous-mêmes en Eglise -, peuvent judicieusement soutenir le bien-fondé et la promotion de lois, qui préservent nos sociétés du chaos et permettent qu'y soit dite, et si possible entendue, la parole de **Grâce**, message de pardon et d'amour.

Ainsi l'exprimait le professeur Jean Ansaldo : *Pour que la prédication de l'Évangile soit audible, il faut que le monde tienne debout dans une certaine cohérence, une certaine justice, une certaine solidité ; s'il basculait dans le déluge, l'annonce du salut deviendrait inopérante.*

Rappelons l'une des Dix Paroles : *Honore ton père et ta mère afin que tes jours se prolongent sur la terre que te donne le Seigneur ton Dieu" (Ex20, v. 12).*

Il s'agit pour chacun de se reconnaître :

- inscrit dans une filiation, précédé par d'autres personnes différenciées, un père, une mère
- situé en un lieu donné dont il n'est pas propriétaire définitif

cela relève de l'intelligence commune qui rend possible la vie et la survie en famille et, plus largement, en société.

## **2. usage théologique :**

L'énoncé de la loi met chaque personne en face de sa finitude.

La loi révèle le sujet pécheur, faillible. La loi convainc que personne ne parvient à *faire le bien*, que personne ne peut prétendre à la *toute-bonté* ; il convient donc que chacun s'en remette, humblement, à la grâce de Dieu. Cette confiance en la grâce de Dieu, en son pardon sur les défaillances humaines et les égarements, dont chacun est invité à prendre conscience, est un gage de liberté : il ne sert à rien à l'être humain d'agir pour rétablir sa place dans la relation avec le Créateur, il ne sert à rien de s'efforcer de *gagner son paradis*, comme dit une expression populaire ; toute tentative de cet ordre est vouée à l'échec. En revanche il revient à chacun d'accueillir la grâce de Dieu, manifestée en Jésus-Christ, grâce qui délie du poids de la culpabilité et invite à un chemin renouvelé.

A l'écoute de la Loi, l'être humain ne peut que se reconnaître pécheur, dépendant et bénéficiaire de la Grâce de Dieu.

## **3. usage éthique ou "didactique" :**

La réception des paroles de la Loi engage sur un chemin de sanctification.

Luther et, à sa suite, la tradition luthérienne se sont méfiés de cet usage de la Loi, y décelant un risque de moralisme, autrement dit le risque de revenir à une conception du *salut par les œuvres*.

La joie de se savoir sauvé, pardonné, suffit à engager sur un chemin autre, chemin de bonté et de justice. Dans le cadre de ce troisième usage, on court aussi le risque d'associer réussite sociale, bénédiction et bonne conduite.

La tradition calviniste, cependant, conserve une fonction positive aux exigences éthiques des Premier et Nouveau Testaments lorsqu'elles sont conçues comme les conséquences de la foi. La foi n'est pas qu'une découverte spirituelle, elle a des conséquences dans la vie pratique. Les exhortations du Sermon sur la montagne ne sauraient être des commandements impératifs mais elles demeurent des balises qui aident le sujet à avancer sur le chemin d'une foi mise en pratique.

Quand nous parlons de Loi dans le cadre d'une réflexion sur la famille, c'est principalement au premier de ces usages que nous nous référons, inscrivant ce projet synodal au cœur des débats de société.

Ce rappel des usages de la Loi, tels que distingués par les Réformateurs, pourra aider les synodes à encourager nos contemporains à vivre sous le signe de la grâce, dans la conscience des responsabilités et la liberté des enfants de Dieu.

# Transmission

Voici bien un sujet-carrefour ...

La transmission de la foi dans la famille est au croisement des réflexions sur la parentalité, le monde des jeunes et leur sensibilité, les modalités de l'annonce.

La transmission de la foi dans la famille doit relever des défis inédits (I).

Défis passionnants, parce qu'ils nous ramènent à l'essentiel d'une transmission évangélique (II), c'est-à-dire, gratuite, cohérente, réciproque .

## **I - La transmission dans la famille doit relever des défis inédits :**

Autrefois norme sociale, la foi se conçoit comme un choix individuel.

Mais l'accès aux termes du choix est rendu difficile.

### **a) Une foi choisie :**

Dans un contexte de chrétienté, on a longtemps pensé que la foi se transmettait de génération en génération, à peu près automatiquement. On s'attendait à ce que les enfants de parents chrétiens soient eux-mêmes chrétiens. L'identité et même la pratique chrétiennes étaient comme un héritage, que l'enfant recevait en même temps que la vie et la nationalité. On avait une religion certes, avec ses rites et ses moments forts.

Pourtant **avoir une religion n'est pas avoir la Foi**. La religion marque l'appartenance à un groupe de référence. En même temps, elle est un langage, une expression culturelle dans lesquels la foi se dit et se vit.

Aujourd'hui, assez souvent, des parents ou grands-parents qui se réfèrent à des valeurs chrétiennes ont des enfants ou petits-enfants éloignés de toute expression chrétienne. Inversement, des parents non chrétiens ont des descendants qui vivent une foi nourrie par les paroles du Christ au quotidien de la vie.

Les croyances ne sont plus contraintes par la société ou la famille ; elles procèdent d'une démarche individuelle. C'est une réalité. Faut-il s'en attrister ? L'espérance chrétienne n'est plus une norme sociale. Mais le Christ a-t-il jamais présenté l'espérance comme une norme sociale ?

La vérité qui nous rend libres, nous fait redécouvrir fils et filles de Dieu.

Cette **foi est un don de Dieu**. Elle implique qu'il y ait d'abord une **annonce** : *«Et comment croiraient-ils en Celui qu'ils n'ont pas entendu proclamer ? ( Rm 10.14).*

### **b) L'accès aux termes du choix :**

Annoncer, c'est transmettre les termes du choix, c'est-à-dire apporter au jeune un message qu'il aura liberté, avec le temps, de faire sien, d'approfondir, de rejeter, ou d'oublier, de réapprendre après l'avoir oublié...

Cette transmission rencontre des difficultés nouvelles. Elle doit s'entendre dans le **bruit**, se vivre dans des **rapports d'autorité transformés**, se concevoir dans la **mixité confessionnelle**.

### **1. S'entendre dans le bruit :**

Les jeunes sont exposés au « bruit », d'une intensité que les générations précédentes ignoraient : le mot « pilonnage » n'est pas excessif pour dire cette surabondance de messages portés par la télévision, les réseaux électroniques, le téléphone portable et par tous les supports publicitaires. Un instant de solitude est vite meublé par le lecteur MP3.

Et les emplois du temps sont surchargés.

Excès des messages et des sollicitations, manque de temps : il reste peu de place pour la vie intérieure. Dans la constitution de la jeune personnalité et des jeunes convictions, le point de vue des parents est fortement concurrencé par une diversité et une immédiateté d'influences.

### **2. Communiquer dans des rapports d'autorité transformés :**

Très tôt, les enfants sont rendus décideurs dans beaucoup de domaines qui relevaient auparavant de l'autorité parentale.

A partir du milieu du XX<sup>e</sup> siècle, l'image parentale a été profondément modifiée. Dans chaque famille, il a fallu inventer un mode de parentalité particulier, qui a eu naturellement des conséquences sur la transmission de la foi.

L'argument d'autoritarisme n'a plus d'effet : avec leur acuité de jugement et leur réalisme, les jeunes sont attentifs à la crédibilité de l'adulte, sa capacité à vivre ce qu'il dit.

### **3. Transmettre dans la mixité confessionnelle :**

La mixité confessionnelle a progressé dans la famille en même temps que dans la société.

Pour des couples de confessions différentes ou dont un seul membre est croyant, les solutions choisies sont diverses : la transmission d'une confession choisie par les parents, la transmission de deux confessions simultanément, ou bien ce non-choix qu'est le report de la question à plus tard.

La transmission de la foi rencontre donc des difficultés nouvelles.

Obstacles au dialogue parents/enfants ; mais aussi accès plus rare à la transmission « institutionnelle » : les parents, qui s'étaient pourtant engagés lors du baptême de leurs enfants à ce que ceux-ci suivent, en temps voulu, une instruction religieuse, prennent plus rarement l'initiative de les y inscrire. Une intervention des pasteurs et/ou des monitrices(eurs) est souvent nécessaire.

## **II – La transmission est un don de Dieu :**

La manière évangélique de transmettre nous est proposée par le Christ qui enseigne la **gratuité** d'une parole offerte, la **cohérence** d'une parole vécue, la **réciprocité** d'une parole partagée.

### **a) Gratuité :**

Les obstacles à la transmission nous offrent l'opportunité d'interroger la pédagogie de la foi, d'une manière fondamentale.

Ces obstacles nous forcent à l'humilité. Nous ne sommes pas exposés à l'anxieuse obligation de *réussir* la transmission. Si nous devenions un jour incapables de transmettre notre foi à nos fils et nos filles, la Vérité apparaîtrait néanmoins aux générations futures : simplement, le Seigneur mettrait en œuvre d'autres moyens pour la révéler.

D'ailleurs, les difficultés de transmission ne datent pas d'aujourd'hui.

Il est écrit : *Dès lors, beaucoup de ses disciples (de Jésus) s'en retournèrent ; ils ne marchaient plus avec lui (Jean 6.66).*

La Bible nous parle du mystère de la liberté et de la miséricorde de Dieu que l'on retrouve dans la parabole du père et du fils perdu et retrouvé : *Mon fils était perdu et il a été retrouvé (Luc 15.24).*

Dieu aime tous et chacun, il conduit les hommes d'une manière qui nous est inconnue, où il le veut et par les moyens qui lui paraissent justes. Il est un Dieu agissant, car *ce qui est impossible aux hommes est possible à Dieu (Luc 18.27).*

Forts de cette certitude, qui est notre Espérance, nous ne concevons pas la transmission comme indispensable à la perpétuation de la foi. Laissons donc à la transmission une place modeste, qui est une place joyeuse. Si nous voulons transmettre, ce n'est pas par devoir : c'est par plaisir. Ce plaisir naît du lien vivant qui nous unit à Christ. La transmission, comme les œuvres, est essentiellement une démarche gratuite. Nous sommes appelés à transmettre avec cette liberté, cette fantaisie et cette joie propres à l'action gratuite : une joie communicative !

### **b) Cohérence :**

Les enfants et adolescents sont attentifs à ce qui se vit, à ce qui est, à ce que veut être l'adulte :

*Ce que tu es parle si fort, que je n'entends plus ce que tu dis* est une parole des jeunes d'aujourd'hui.

Cela ne signifie pas que le témoignage doit rester seulement implicite. Il faut une annonce, mais l'adulte qui témoigne doit *vivre ce qu'il dit*. La capacité des enfants à saisir et comprendre l'incompréhensible, à deviner le non-dit, à observer et voir ce que l'adulte dissimule, est extraordinairement développée et dépasse notre imagination d'adultes.

L'enfant perçoit parfaitement quand l'adulte parle sans vraiment croire à ce qu'il dit, quand il n'y a pas concordance entre le dit et le vécu. Par des actes mêmes modestes, l'adulte est appelé à cette exigence de cohérence : dire ce qu'il vit, vivre son témoignage.

Quelques actes simples par lesquels les parents accèdent à cette cohérence :

- la manifestation d'un intérêt pour le contenu de l'enseignement
- l'implication, même modeste, dans la vie de l'Eglise, par exemple, la participation aux cultes des familles.

La période de l'instruction religieuse des enfants est ainsi très importante pour la vie paroissiale, car les parents des enfants catéchisés constituent souvent les forces vives de la paroisse.

### **c) Réciprocité :**

L'acquisition des connaissances, dans quelque domaine que ce soit, mais encore plus dans le domaine spirituel, est liée aux relations affectives qui existent entre l'enseignant et l'enseigné.

Une relation de qualité contient une part de réciprocité. L'adulte ne vient pas délivrer un corpus de connaissances ; il propose de *cheminer* avec le jeune. La transmission est réciproque : chacun reçoit de l'autre. Nous ne voyons pas ce désir de réciprocité comme une concession à l'air du temps, qui donne parfois à l'enfant la prédominance sur ses parents. Beaucoup plus profondément et réellement, la transmission de la foi est un *échange*.

Un échange parce que l'adulte, à travers son effort de formulation, doit chercher, clarifier et ordonner ses idées. Un échange parce que surgissent les occasions d'évangélisation des parents par les

enfants : les enfants singulièrement doués pour poser les questions qui nous surprennent, les enfants – plus intuitifs que les adultes – qui découvrent si vite l'essentiel, parce qu'ils empruntent les raccourcis et les chemins de traverse. Les enfants, enfin, à qui parle l'Esprit.

Quels que soient les obstacles à la transmission de la foi, bien réels et d'une nature nouvelle, il n'y a pas lieu de se décourager.

L'enfant a besoin de moments où il perçoit que quelque chose de bon et de bien, invisible mais existant, le *protège* lui et sa famille ; que Dieu encourage à vivre, que sa Parole rend heureux, que ses directives ouvrent un chemin vers l'avenir et qu'il n'est pas écrasé dans ses prescriptions.

Il appartient à Dieu de faire fructifier sa Parole en dépit des influences extérieures et des difficultés que cela représente.

Laissons-Le décider du moment et du lieu où ce qui a été semé portera ses fruits.

**Parole, Parentalité, Espérance : quels repères pour les familles ?**

**PROJET D'AVIS**

Tel que tu es, tu es aimé de Dieu.  
Le regard bienveillant de Dieu est  
sur toi, tes parents, tes enfants,  
tes proches.

### **1- Au commencement est la parole**

La parole est plus que des mots...elle parle. Elle structure l'humain et ses relations à l'Autre et aux autres. Elle distingue, différencie, sépare, nomme et relie.

Les modèles familiaux sont différents selon les temps et les cultures. Au-delà de ces différences, toutes les familles sont appelées à la parole. Elle est au fondement des relations entre les hommes et les femmes, les parents et les enfants.

Tout en restant le théâtre de l'intime où se jouent les tragédies et les bonheurs de l'humanité, la famille demeure pour chacun, grâce à la parole libérée et démultipliée, un point d'appui à partir duquel la vie prend sens et vitalité.

### **2- La famille évolue**

La famille dans sa structure et son mode de fonctionnement change à l'image des crises et des mutations que connaissent les sociétés dans lesquelles nous vivons. Les modèles familiaux se transforment et se diversifient révélant les capacités d'adaptation des familles et de leurs membres.

Au nom de l'évangile de Jésus-Christ, nous voulons porter un regard favorable sur les raisons qui fondent ces transformations, même si nous regrettons la fragilisation des liens qui accompagne ces changements et les souffrances qui peuvent en découler. Ainsi, nous nous réjouissons de l'importance accordée à l'individu et aux relations entre individus, à l'égalité entre les hommes et les femmes, de l'attention portée à l'enfance et à l'enfant.

### **3- La famille est une bénédiction pour l'humain**

Plutôt que de regretter un âge d'or de la famille, de nous plaindre des dérives individualistes et consuméristes, nous voulons prononcer une parole de bénédiction sur les hommes, les femmes et les enfants qui vivent ensemble.

Nous voulons nous réjouir chaque fois que nous voyons des hommes, des femmes et des enfants vivre dans l'amour, la solidarité, le partage et l'engagement les uns à l'égard des autres.

Nous voulons aussi porter un regard d'espérance sur la famille et au nom de cette espérance appeler les familles à travailler la qualité de leurs relations, appeler les hommes et les femmes à l'amour et à la fidélité, appeler les parents à transmettre aux enfants, appeler les enfants à honorer leurs parents, appeler les familles à constituer des réseaux de partage et de solidarité.

Parce que nous croyons que Dieu aime et respecte chacun de façon inconditionnelle et gratuite, nous refusons de juger ou de culpabiliser ceux qui se risquent à défaire une famille dans laquelle les liens rigidifiés détruisent la circulation de la parole et de la vie. Nous croyons aussi qu'un nouveau départ est toujours possible.

### **4- La famille porte des valeurs**

Si la Bible ne propose pas de modèle familial unique, elle appelle les familles à être attentives à un certain nombre de valeurs.

- Le respect inconditionnel de chacun. La famille est un des lieux privilégiés où chacun est considéré non en fonction de son utilité ou de sa place dans le groupe, mais de sa simple existence
- L'attention au petit. Le petit, c'est l'enfant mais ce peut être le vieillard, souvent c'est la femme mais ce peut être le père. Puisqu'un des rôles de la loi est de protéger le petit, nous appelons les hommes et les femmes à mettre de la loi dans leurs relations.
- La responsabilité parentale. On peut divorcer de son conjoint, mais pas de ses enfants. Nous appelons les pères et les mères à assumer leur responsabilité parentale jusqu'à ce que leurs enfants soient devenus des adultes à leur tour.
- Respect des différences et des interdits. Quelles que soient les formes de vies familiales, certains éléments symboliques sont fondateurs pour la construction de l'enfant : la différence des générations, la différence des sexes, les interdits universels de l'inceste, du meurtre, du viol...
- La nomination des rôles. Il est important pour les enfants de trouver leur place dans leur double lignée parentale, dans la chaîne des générations, d'identifier leurs parents et leurs grands-parents et de distinguer les liens de parenté ( biologiques ou adoptifs ) des liens para parentaux ( relations entre l'enfant et le compagnon/conjoint de son parent ).

#### **5- L'Eglise est attentive aux familles**

Face à la diversité des fonctionnements familiaux, l'Eglise est amenée à inventer des nouveaux modes d'accompagnement et de soutien des familles qui lui en font la demande.

L'accueil, l'écoute, l'accompagnement ne se limitent pas aux grandes occasions de la vie mais relèvent de la responsabilité quotidienne de l'église.

Aussi, le synode engage les Eglises à :

- Développer, en leur sein, des lieux d'écoute et de parole pour aider les familles à entretenir des relations de qualité.
- Faire preuve de créativité afin d'imaginer des gestes, des paroles, des signes liturgiques pour accompagner les petits et les grands événements de la vie familiale.
- Proposer des aides concrètes, sous formes de témoignages, éléments de piété familiale, partages d'expériences... pour soutenir les familles dans leur devoir de transmission de la foi.